



SARL CG EXPERT Géomètre-Expert

Successeur du Cabinet DUCROUX

Espace Commercial du Moulin – PALETTE – 1652 Av Paul Julien – 13 100 LE THOLONET

Téléphone : 04 42 21 47 52 / Télécopie : 04 42 52 47 69 / Email : contact@cgexpert.fr / Web : <http://www.cgexpert.fr>

Facture N°F25014443

N° de dossier : **55640**

HECTARE

M. LEDOUX

Expobât Village - Plan de Campagne
13480 CABRIES

Le Tholonet, le 23/01/2025

MEMOIRE D'HONORAIRES

Objet du dossier

Rematéralisation de la limite bornée par le cabinet ARCOGEX (Ref 09416) entre les parcelles AE 634 - 635 et les parcelles AE 523 - 529 - 531 - 535 commune de ROGNES

Désignation	Prix Unit.	Qté	Coeff	Montant HT
DROIT FIXE D'OUVERTURE DE DOSSIER Comprenant l'édition et l'envoi des différents courriers au cours du dossier, la publication du dossier au géofoncier - le forfait	150,00	1		150,00
RECALAGE ET MATERIALISATION DE LA LIMITE Comprenant les mesures sur le terrain avec le déplacement, la pose des stations, le géoréférencement du dossier (précision classe 2) - l'ensemble	400,00	1		400,00
BORNAGE OU RECONNAISSANCE DE LIMITE AMIABLE Comprenant la recherche des voisins, la convocation, la réunion de rematerialisation, la fourniture de la matérialisation de la limite si besoin (Borne, clou, ...), l'envoi des documents - par voisin	200,00	1		200,00
Règlement à 30 jours date de facture.	Total hors taxes €			750,00
	Montant TVA 20%			150,00
Facture payable à réception	Montant T.T.C. €			900,00

A compter du 01.01.2013, tout retard de paiement entraîne une indemnité forfaitaire de 40 € minimum au titre des frais de recouvrement, à laquelle s'ajoutent des pénalités de retard, de plein droit et sans mise en demeure préalable, calculées par l'application d'un taux d'intérêt égal à 12% (L. 441-6 du Code de commerce et Décret N° 2012-1115 du 2.10.2012). La société ne pratique pas l'escompte pour paiement anticipé.

RIB : CIC MANOSQUE FR76 10096 18150 00081630101 64 CMCIFRPP
SIREN : 528 549 611 / APE : 7112A / N° TVA : FR30 528 549 611